



## **REPONSE DU COURRIER 02/09/22**

**Aujourd'hui FOMASP reste dubitatif concernant l'attitude de l'UFAP ST PIERRE.**

En effet faire croire que c'est leur mouvement du 30-08-22 qui a fait que Mme la Directrice de cabinet du Préfet en visite les a reçues en audience, c'est une mascarade. Cette visite était prévue (reportée à plusieurs reprises), car elle vient de prendre ses fonctions et qu'elle visite l'ensemble des établissements de l'île. Elle était au CP de Saint-Denis la semaine dernière et sera sur le CD du Port prochainement.

***Arrêter d'être dans le paraître, si on continue comme ça, vous allez nous faire croire que la future visite du Préfet du 14-09-22 est de votre initiative. De qui vous moquez vous ?***

**« On voit que les élections arrivent en cette fin d'année. Il faut bien réagir qui à être dans le paraître... »**

Messieurs les syndicalistes UFAPIENS, on va vous expliquer le principe et le but d'une intersyndicale. Cela se passe en amont d'un mouvement, lors d'une réunion afin d'avoir un échange et trouver une ligne commune sur une action à mener.

**Vous vous gargarisez d'être majoritaire à ST PIERRE, donc vous refusez tous dialogues avec les représentants FO de la MASP.**

Bien à vous, cela montre que vous portez attention qu'à vos personnes ou à votre bureau en mettant le reste du personnel de côté. Les difficultés et le déroulement des travaux qui en ressortent, vous le saviez en même temps que nous. **POURQUOI NE PAS AVOIR BLOQUE DES LE DEBUT DES TRAVAUX.**

**Vous revenez toujours sur la signature du 502 en disant que nous avons vendu les surveillants, mais demandez à l'ensemble des collègues de la MA ST PIERRE qui ont repoussé leur départ à la retraite pour avoir les 6 mois d'ancienneté dans l'indice avec une pension civil revue à 645. Cela fait un montant d'environ 130 euros net/mois.**

**Mais je vais vous rafraichir la mémoire, en 2018 lors du mouvement sans précédent ou l'on aurait pu avoir la catégorie B et les indices qui vont avec, VOUS AVEZ PREFERE SIGNER DANS LE DOS DES SURVEILLANTS POUR UNE PAIRE DE MAGNUM ET UN GILET PARE-LAME QUE VOUS DENIGREZ AUJOURD'HUI. PERSONNE N'A OUBLIE .....**

**Il ne suffit pas de parader devant les caméras pour avoir un 1/30 de légitimité...**